



QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR 2035 ?

> VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Comment renforcer l'attractivité territoriale ?
Comment accueillir 45 000 habitants en 15 ans ?
Comment dynamiser les cœurs de bourgs et de ville ?
Comment valoriser les richesses naturelles
et paysagères ?

Autant de questions auxquelles le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) tente de répondre en fixant un cadre de référence pour les politiques publiques d'aménagement du territoire.

Vous souhaitez contribuer à ce projet de territoire ?
Venez poser vos questions et faire part de vos suggestions

PHASE 2
**PRÉSENTATION
DU PROJET
DE SCOT**

PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE
MARDI 5 FÉVRIER 2019
DE 18 H À 19 H 45
salle des fêtes
Vivonne